Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 19 (1939)

Heft: 7

Rubrik: Revue de presse franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE

En raison des circonstances actuelles, les questions d'ordre intérieur passent avant celles concernant les rapports avec l'étranger dans la hiérarchie des préoccupations économiques des Etats européens. En dépit de cette tendance et de la réduction du nombre et du volume des journaux, nous constatons que nous disposons pour remplir cette rubrique d'une matière aussi abondante que naguère. Ceci prouve que la France et la Suisse entendent maintenir en temps de guerre les excellentes relations intellectuelles et économiques qu'elles entretenaient en temps de paix.

La presse française s'intéresse surtout à la neutralité économique de la Suisse.

La presse suisse souligne les bienfaits actuels de la politique financière suivie depuis quelques mois par M. Paul Reynaud et l'aisance de la Trésorerie française dont elle est la cause. Elle examine en détail certains aspects de l'économie de guerre instituée en France : en publiant régulièrement des extraits d'études de ce genre, nous espérons donner une vue d'ensemble de l'opinion des milieux suisses compétents sur les mesures d'ordre économique prises en France.

En ce qui concerne les questions franco-suisses, nous citons quelques articles traitant des relations économiques entre les deux pays et des conditions nouvelles dans lesquelles elles vont se développer.

Les événements économiques suisses vus par la presse française

Dans

Le Jour - L'Écho de Paris

du 26 septembre, M. L. Bailby a consacré son article éditorial au problème de la neutralité économique. Après avoir observé que les pays neutres maritimes sont, à ce point de vue, dans une situation plus aisée que les pays neutres continentaux, il écrit :

« ... On est heureux de constater qu'un pays neutre comme la Suisse, qui pourrait transiter par voie de terre des marchandises défendues, accepte avec franchise la gêne imposée. Certes, cela ne surprend pas de la part d'un peuple que nous avons toujours trouvé étonnamment fidèle à son courage. »

« La Suisse observe qu'il n'appartient pas à un gouvernement étranger de déterminer le caractère de la neutralité helvétique et de lui poser des conditions. Certes, elle demeurera impartiale, elle contrôle ses exportations et ne vend à l'étranger ni armes, ni munitions... »

« ... La Suisse continuera de se signaler, comme elle l'a ait il y a vingt-cinq ans, par sa haute et vigilante générosité,

par ses organisations de Croix-Rouge, par son tendre accueil aux blessés, aux malades, aux rapatriés de la guerre. Heureux peuple que ce peuple suisse dont la fierté et la vertu n'ont jamais subi d'éclipse et qui, appuyé sur une bonne terre, sur une armée toujours entraînée, conserve le culte des plus nobles traditions et de l'honneur. »

Te Figaro

du ler octobre publie une « lettre de Suisse » de M. Guy de Pourtalès. Nous en extrayons deux citations. D'abord celle d'un chiffre :

« ... Ce petit peuple a dépensé plus de 6 milliards et demi en ces dernières années pour compléter son armement, ce qui pour un peuple de 4 millions d'habitants qui ne possède ni marine, ni colonies, et ne contracte aucun emprunt extérieur, représente un effort à peu près sans précédent dans l'Histoire... »

L'auteur cite ensuite l'anecdote suivante :

« ... Un industriel de Lausanne me montrait hier le texte d'une lettre que lui adressait en français une firme de Chemnitz, en date du 20 septembre. Le voici : « Messieurs, nous nous permettons de vous renouveler, comme nous le faisons chaque année en cette saison, nos offres de service. En dépit des quelques incommodités qui peuvent surgir du fait de la guerre, nous nous empressons de vous informer que toutes nos mesures sont prises pour que rien ne soit changé ni dans l'excellence du travail de nos usines, ni dans les délais de nos livraisons. Nous espérons que vous voudrez bien nous continuer votre confiance, etc. » - Et qu'avez-vous résolu de faire? demandai-je. - Prévoyant dès le mois de juillet que nous allions au-devant de la catastrophe, j'avais écrit alors à une maison française. Elle ne m'a pas encore répondu... - Alors? - Alors, que voulez-vous! Si je veux vivre et faire vivre mes ouvriers, il me faudra bien renouer avec les gens de Chemnitz... »

Des commentaires ont paru dans certains journaux parisiens notamment dans « L'Intransigeant » du 26 et dans « Le Temps » du 27 octobre, sur l'avenant à l'accord germano-suisse de compensation qui vient d'être signé à Berne et sur la teneur duquel on trouvera des renseignements dans le communiqué officiel suisse que nous reproduisons dans notre rubrique « Chiffres, faits et nouvelles ».

"L'Assurance-Vie"

consacre son numéro de juin à « l'Assurance sur la Vie suisse». Du chapitre VI, traitant de l'importance de l'assurance sur

la vie dans l'économie suisse, nous extrayons ces idées générales :

« ... Aussi, étant donnée la place occupée par l'assurance sur la vie dans l'économie du pays, les Compagnies ont-elles pris une part de plus en plus grande dans l'étude des nombreux problèmes économiques et financiers qui se sont posés particulièrement depuis quelques années et se posent encore actuellement pour la Suisse. Etant dépositaires et responsables d'une masse considérable de capitaux qui leur ont été confiés par une multitude d'épargnants, elles ont été obligées, ces dernières années, de prendre position dans des conflits de tendance économique qui risquaient de mettre en péril l'avenir du franc suisse et, par là, de porter atteinte aux intérêts de ces nombreux épargnants...

« ... Ainsi, par l'importance des capitaux qu'elles gèrent, les Sociétés suisses d'assurances sur la vie ont pris une place de plus en plus marquée dans la vie nationale à côté des banques et des caisses d'épargne. Et, grâce à elles et à la sécurité de leur gestion, l'assurance sur la vie a cessé d'être un luxe pour faire partie de la vie de chaque famille; elles ont permis à la Suisse d'être au premier rang des pays ayant compris de bonne heure la nécessité du progrès social. »

Les événements économiques français vus par la presse suisse

Der Bund

du II octobre consacre son article économique quotidien à l'étude des « Finances françaises au début de la guerre » : « Les finances de la France ont supporté d'une manière très satisfaisante les ébranlements du début de la guerre : cela grâce, d'une part, à l'assainissement financier dû à M. P. Reynaud, qui entra en vigueur au milieu du mois de novembre 1938 et, d'autre part, au maintien du système libéral jusqu'à l'ouverture des hostilités, maintien qui rendit possible l'important rapatriement d'or, la liquidité ininterrompue du marché de l'argent et, enfin, l'alimentation facile du Trésor avec de l'argent frais. Conformément à la promesse aite lors de la crise de septembre, il y a un an, aucun moratoire n'a été décrété... Le passage de l'économie de paix à l'économie de guerre s'est ainsi effectué sans provoquer de secousses trop considérables pour l'Etat et les particuliers... »

JOURNAL DE GENEVE

du 14 octobre porte le jugement suivant sur les finances de la France :

« ... Pour la France, la guerre a éclaté au moment même où sa situation financière se consolidait de plus en plus. Elle n'a pu, cela est évident, échapper aux nécessités de l'économie de guerre... Il est significatif que le Ministre des Finances ait peu fait parler de lui, au contraire de ce qui s'est passé dans beaucoup d'autres pays. »

« Il faut reconnaître que l'arsenal législatif de M. P. Reynaud était déjà fort bien monté et que sa science de la trésorerie lui avait déjà procuré d'importantes ressources. Avec une continuité de vues remarquées à l'étranger, il poursuivait une action triple : renforcement de la fiscalité, recherche d'économies, organisation du crédit... »

Dans la

Rene Zürcher Zeitung

du 19 octobre nous lisons les considérations suivantes sur « L'agriculture française en temps de guerre » :

« Parmi les éléments de l'économie de guerre, la bonne constitution de l'agriculture et la facilité avec laquelle l'autarcie peut être organisée en France, justement dans le domaine de l'approvisionnement en produits alimentaires, prennent une place importante... La façon dont l'agriculture s'est comportée jusqu'à présent faisait prévoir que les excédents faciliteraient énormément le ravitaillement en temps de guerre... »

« ... Dans ce domaine, la tâche la plus importante pour organiser l'économie de guerre consiste à maintenir, quelles que soient les circonstances, la capacité de production du secteur agricole. En premier lieu, il faut trouver une solution pour surmonter les difficultés qui résultent du manque de main-d'œuvre et de moyens de transport... »

Les événements économiques francosuisses vus par la presse des deux pays

Dans

LES ÉCHOS

du 25 octobre M. E. Schreiber écrit sous le titre \ll Régime plus souple \gg :

« ... Il ne faudra pas limiter ces mesures de décongestion au commerce intérieur, mais appliquer des mesures similaires pour le sauvetage de notre exportation. »

« Voici un exemple: nos rapports avec la Suisse. »

« C'est entendu, il y a des précautions particulières à prendre avec un pays limitrophe de l'Allemagne. Elles sont prises, archi-prises et c'est fort bien, mais...: »

« Alors qu'une lettre de France en Suisse met huit à dix jours, dans le même délai un correspondant suisse obtient d'une fabrique allemande la réponse de son correspondant.»

« Alors que les prohibitions d'exportation de France en Suisse portent sur un nombre d'articles qui atteint presque la totalité de ce qui est exportable, les Allemands, malgré leur pénurie de matières premières, ont maintenu dans des proportions beaucoup plus larges le principe de leur exportation vers la Suisse. Alors que nous demandons le paiement de commandes moitié à la commande, moitié à la livraison ils accordent encore aujourd'hui un crédit de 90 jours. A l'égard des possibilités d'importation, les choses sont en voie d'une prochaine amélioration.

« Mais un principe inapplicable risque de compromettre ces possibilités nouvelles, non seulement avec nos rapports avec la Suisse, mais avec tous les pays. C'est celui qui interdit de vendre en France des produits d'importation à des prix supérieurs à ceux pratiqués le le septembre dernier... »

Le même journal, le 11 octobre, prévoyait une collaboration économique de fait entre la France, l'Italie et la Suisse en Amérique du Sud :

« ... La Suisse et l'Italie sont à même de livrer aux pays de l'Amérique latine les compléments de machines nécessaires aux entreprises industrielles que l'Allemagne avait commencé à installer; ils peuvent leur fournir des tissus, des articles de luxe, des produits chimiques, puisqu'ils sont débarrassés de la concurrence allemande, qui vendaità tous prix, et ils constituent de bons clients pour les denrées alimentaires et les matières premières...

« ... Les Suisses, tout autant que les Italiens, vont se trouver à même de relever les prix pratiqués à l'exportation en Amérique du Sud et cette constatation suffit à indiquer aux exportateurs français, qui ne trouvaient plus dans les prix que l'on exigeait d'eux un bénéfice suffisamment rémunérateur pour que leurs entreprises tournent rond, que le moment va bientôt venir où ils pourront, à nouveau, offrir leurs articles... »

Du

JOURNAL FRANÇAIS

organe des œuvres françaises d'entr'aide en Suisse, nous extrayons ce passage paru dans le numéro du 21 octobre sous le titre « Améliorons les relations franco-suisses » :

« ... L'esprit impartial constate, lui, que les barrières dressées par la guerre sont déjà assez élevées sans qu'on ajoute de nouveaux obstacles. Nous demandons, interprétant l'opinion de milliers d'honnêtes commerçants français et suisses que l'on fasse preuve, dans les deux administrations, celle de Berne, comme celle de Paris, d'une plus grande et

plus saine compréhension des besoins des véritables mainteneurs de l'amitié franco-suisse et du bon renom commercial de la France en Suisse. »

la Journée Industrielle

reproduit le 10 novembre, sous le titre « Ne négligeons pas nos marchés étrangers », un article du « Journal français » cité ci-dessus, dans lequel l'auteur, après avoir mentionné quelques cas où les bureaux ont apporté des entraves aux relations commerciales entre la France et la Suisse, conclut ainsi :

« ... Ne se trouvera-t-il personne à Paris pour faire comprendre aux responsables ce qu'a de nuisible leur attitude dans de tels moments? Encore une fois, chacun en Suisse sait bien que la guerre a désorganisé chez nous maints services privés ou d'Etat, mais tout de même, il est temps de réagir si la France veut conserver ici ses clients, ses amis... »

« Car, et c'est là que réside le gros danger pour l'exportation française, chaque client perdu par nous est aussitôt récupéré par l'Allemagne et d'autres concurrents... »

« ... Voilà le danger immense, pressant, qu'il faut, avec courage, sans relâche, dénoncer. Voilà contre quoi les pouvoirs publics français doivent lutter énergiquement s'ils veulent conserver les positions prises en Suisse par l'économie française. Que Paris n'oublie pas, n'oublie jamais, que la Suisse est, proportionnellement au nombre de ses habitants, le premier client de la France. »

« Est-ce que cela ne vaut pas un effort de compréhension, de discipline et même d'interprétation? Que l'on prenne toutes les précautions, rien de plus naturel, mais que l'on s'en tienne là et qu'aux indispensables formalités ne viennent pas s'ajouter l'ignorance, et trop souvent la mauvaise volonté, d'une nouvelle et toute-puissante bureaucratie qui se soucie des grands intérêts de la France comme — que l'on nous passe l'expression — un poisson d'une pomme. »

Liste des principaux journaux et revues

reçus par la Chambre de Commerce Suisse en France et mis à la disposition de ses adhérents, à son siège, l 6 avenue de l'Opéra, Paris-ler.

France

L'Agence économique et financière.

Bulletins et Documents.

Bulletin douanier.

Bulletin économique et financier du « Sémaphore ».

Bulletin fiduciaire (organe de la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision).

Bulletin législatif Dalloz.

Bulletin mensuel des Hôteliers parisiens.

Bulletin mensuel de législation comparée.

Bulletin de la Statistique générale de la France.

Bureau d'études fiscales Francis Lefebvre (Publications du). Comité d'action économique et douanière (Publications du). Comité international des échanges (Publications du). Le Conseiller du Commerce extérieur.

Le Courrier.

Les Echos (édition quotidienne et bi-hebdomadaire).

L'Economie internationale.

L'Economiste européen.

L'Epicier.

Europe.

Feuillets fiduciaires (Publications de la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision).

La France horlogère.

Les Industries mécaniques.

L'Information.

La Journée Industrielle.

Le Journal Officiel.

La Machine Moderne.

Le Moniteur de la bijouterie et de l'horlogerie.

Moniteur officiel du commerce et de l'industrie.

Le Moniteur de la papeterie.

La Navigation intérieure.

Recueil des questions fiscales.

Revue de l'ameublement.

La Revue économique et financière.

Revue de l'horlogerie-bijouterie.

Revue industrielle.

Revue Industrielle du bois.

La Revue des produits chimiques.

Revue des vins et liqueurs.

Le Temps.

Transports et douane.

La Tribune des nations.

L'Usine (et son supplément).

La Vie de la coutellerie.

Bulletins des Chambres de Commerce françaises de la métropole et des colonies.

Bulletins des Chambres de Commerce françaises en Suisse (Genève et Lausanne).

Bulletins des Chambres de Commerce étrangères en France. Bulletin d'entreprises bancaires et industrielles françaises. Publications des Sociétés suisses de Paris.

Suisse

Auto.

Banque nationale suisse (Publications de la).

Basler Nachrichten.

Bulletin des C. F. F.

Bulletin commercial et industriel suisse.

Bulletin financier suisse.

Bulletin de la Nouvelle Société Helvétique.

Bulletin technique de la Suisse romande.

Der Bund.

L'Electrique.

L'Epicier suisse.

L'Express (Neuchâtel).

Fédération horlogère suisse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Feuille fédérale.

Feuille officielle des chemins de fer.

Feuille officielle des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Feuille officielle suisse du commerce.

Le Fribourgeois.

Gazette de Lausanne.

L'Illustré.

L'Industrie laitière suisse.

Informations économiques.

Journal des associations patronales.

Journal de Genève.

Journal suisse des artisans et commerçants.

Journal suisse des détaillants en textiles.

Journal suisse de l'horlogerie et de la bijouterie.

Der Schweizer Maschinenmarkt.

National Zeitung.

Neue Zürcher Zeitung.

Organisation et Rendement.

La Patrie suisse.

La Publicité en Suisse.

Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse (Vorort de

l'Union suisse du commerce et de l'industrie).

Résumé mensuel des travaux de la S. D. N.

La Revue (Lausanne).

Revue Automobile.

Revue de la brasserie.

Revue commerciale et financière suisse.

Revue internationale de l'horlogerie.

Revue polytechnique.

Revue suisse de jurisprudence.

Revue technique suisse de l'exportation.

Die Rheinquellen.

Schweizer Industrie Blatt.

La Suisse industrielle at commerciale.

Textiles suisses.

Touring.

La Vie économique (supplément de la Feuille officielle suisse du commerce).

Das Werk.

Bulletins des Chambres de Commerce suisses en Suisse. Publications des Chambres de Commerce suisses à l'étranger (Bruxelles, Buenos-Aires, Milan et Vienne).

Bulletin de la Chambre de Commerce britannique en Suisse. Bulletins et publications de nombreuses entreprises bancaires et industrielles suisses.

Le Journal français (organe central des œuvres françaises d'entr'aide en Suisse).



Agent général :

JEAN HAECKY, importation S. A.

112-18, Laufenstrasse, BALE 18